

du 10 Mai 1971

portant nomination de Mr Robert FASSAYA,  
Chargé de Recherches, en qualité de Direc-  
teur par intérim de l'Institut de Recherches  
Appliquées du Dahomey (IRAD)

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Prési-  
dential;
  - VU l'Ordonnance N° 70-34/CP du 7 Mai 1970, portant Charte du  
Conseil Présidentiel;
  - VU le Décret N° 70-81/CP du 7 Mai 1970, portant formation du  
Gouvernement;
  - VU la Loi N°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts  
fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le  
Président de la République, le Conseil des Ministres étant  
obligatoirement entendu ;
  - VU le Décret N° 70-100/CP du 30 Mai 1970 portant organisation du  
Haut Commissariat à la Jeunesse et à la Culture;
- SUR proposition du Ministre de l'Education Nationale,

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur Robert FASSAYA, Chargé de Recherches, 2ème  
classe 1er échelon est nommé Directeur par intérim de l'Institut de  
Recherches Appliquées du Dahomey, en remplacement de M. Stanislas  
Spéro ADOTEVI, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Le présent Décret qui a effet à compter de la date de signa-  
ture, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera publié au  
Journal Officiel.-

Fait à COTONOU le 10 Mai 1971

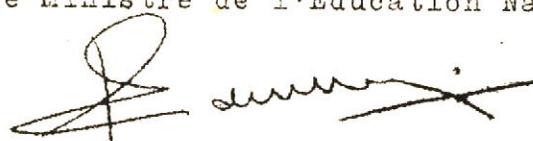
Par le Conseil Présidentiel,

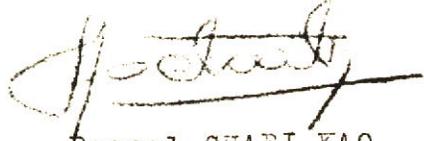
  
Hubert MAGA

  
Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

Le Ministre de l'Education Nationale,

Le Ministre des Finances,

  
Edmond DOSSOU-YOVO

  
Pascal CHABI KAO

AMPLIATIONS : PCP 8 - MCP 4 - CS 6 - Intéressé 1 - MENCJS 4 -  
DGE 6 - Ministères 10 - SGG 4 - DB-CP-DC-Solde-IGP-IAA-DCCT-DH-JORD-  
Gde Chanc. 10 DEP-DGAJL-Dtion Stat.6 - DFP + s/dtions 6 - DI 8  
Trésor 4